

NATIONS UNIES

UN LIBRARY



ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE



JAN 14 1981
SA COLLECTION
CONSEIL
DE SÉCURITÉ

Distr.
GÉNÉRALE

A/35/788/Add.2
S/14313/Add.2 ✓
13 janvier 1981
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
Trente-cinquième session
Point 15 c) de l'ordre du jour
ÉLECTION DE DEUX MEMBRES DE LA COUR
INTERNATIONALE DE JUSTICE

CONSEIL DE SÉCURITÉ
Trente-sixième année

ii) Sièges devenus vacants par suite du
décès de M. Salah El Dine Tarazi

Liste des candidats présentés par les groupes nationaux

Note du Secrétaire général

Additif

Le Secrétaire général a l'honneur de communiquer à l'Assemblée générale et au Conseil de sécurité le texte reproduit ci-après d'une lettre, datée du 13 janvier 1981, adressée au Conseiller juridique par le Représentant permanent de Maurice auprès de l'Organisation des Nations Unies :

"En référence au document A/35/788-S/14313 et comme suite à ma lettre datée du 8 décembre 1980 et à des communications postérieures concernant la candidature de sir Maurice Rault, président du Tribunal de Maurice, au siège devenu vacant à la Cour internationale de Justice, j'ai maintenant l'honneur de vous informer qu'après plus ample examen, sir Maurice Rault a décidé de retirer sa candidature pour la raison qu'il n'est pas actuellement disponible pour occuper le poste vacant en question et, également, parce qu'il estime qu'il serait plus approprié que ce soit un candidat de la région de l'Asie qui soit élu.

Je vous serais donc obligé de bien vouloir prendre les mesures nécessaires."

L'Ambassadeur extraordinaire
et plénipotentiaire,

(Signé) Radha Krishna RAMPHUL